



L'ordre du jour a été adopté avec le retrait d'un point portant sur le contrat de construction pour le Centre d'expertise pour le bien-être et le développement de l'enfant.

Le public n'a formulé aucune question.

### DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général informe les administrateurs qu'il n'y a pas de variation notable depuis les derniers mois. Les mêmes tendances sont observées, entre autres, quant à la hausse des signalements reçus, à la baisse du nombre d'enfants placés et au cumulatif des fugues, évasions et libérations illégales qui est inférieur à celui enregistré pour la même période l'an passé.

### RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité de vérification sur les données disponibles au 8 octobre 2011. On constate que le cap est maintenu sur l'équilibre budgétaire au 31 mars 2012 et qu'un léger surplus peut être anticipé, ce qui est en lien direct avec la baisse du nombre d'enfants placés.

Les administrateurs ont été informés que, selon les analyses du MSSS, le CJQ-IU est réputé avoir atteint les cibles qui lui avaient été fixées dans le cadre de la Loi 100.

### RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Les administrateurs ont pris connaissance de trois bilans semestriels pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

- Le bilan des plaintes qui fait état de 15 plaintes portant sur 38 motifs. Quatre plaintes ont fait l'objet de mesures correctives.
- Le bilan sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif qui fait état d'une augmentation du nombre de demande et de recours autorisés au cours des 6 derniers mois. La durée de séjour a aussi augmenté, mais il y a une diminution importante du nombre de jeunes ayant eu plus de deux séjours en encadrement intensif.
- Le bilan sur l'application de la prestation sécuritaire qui indique la déclaration de 278 événements durant la période. De ce nombre, 161 sont liés à la médication. L'importance de continuer à promouvoir le sens de la déclaration et ses retombées positives au regard de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services a été réitérée par les administrateurs.

### MODIFICATION AU PLAN D'ORGANISATION : CRÉATION D'UN POSTE DE CHEF DE SERVICE À LA PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE À LA DIRECTION SCIENTIFIQUE

Le plan d'organisation prévoit la présence d'un directeur scientifique trois jours par semaine, pour un mandat de quatre ans. Considérant sa mission universitaire, il s'avère important pour l'établissement de pouvoir assurer une continuité et, pour ce faire, il a été résolu de créer un nouveau poste de cadre au plan d'organisation. Ce poste de chef de service à la programmation de la recherche sera créé par la conversion d'un poste et sera placé sous l'autorité du directeur scientifique.





### PLAN D'ORGANISATION DU CJQ-IU

L'article 183 de la LSSSS prévoit que chaque établissement doit se doter d'un plan d'organisation et doit le réviser périodiquement. Le plan d'organisation 2005 de l'organisation a donc été révisé pour refléter les changements survenus au fil des ans et s'adapter à la réalité actuelle. Ce document permettra aux lecteurs de connaître la clientèle desservie, de situer le CJQ-IU dans son environnement, de saisir les différentes influences qui modulent son offre de service et de comprendre les choix structurels qui ont été privilégiés. Il traduit également l'innovation permanente qui habite l'établissement et témoigne du dynamisme, de la rigueur et de la recherche d'amélioration continue.

### RÉGIME RÉTROSPECTIF 2012 DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Chaque année, le CJQ-IU doit choisir une limite de réclamation adaptée à ses besoins en matière d'accident de travail et de maladie professionnelle. Une étude de nos données fournies par la CSST a été effectuée par une firme d'actuaire qui nous a recommandé de multiplier 1,5 fois le maximum assurable de l'année de cotisation 2012. Le conseil d'administration a adopté une résolution en ce sens.

### ADOPTION DU PLAN DE CONSERVATION ET DE FONCTIONNALITÉ IMMOBILIÈRES 2011-2014

Ce plan découle de la décision gouvernementale de rehausser de façon significative son parc immobilier en effectuant les travaux requis pour assurer la sécurité des personnes et des biens et pour contrer la vétusté des immeubles tout en assurant leur conservation, par des rénovations, réaménagements ou transformations. Élaboré sur une période de trois ans, il dégage des priorités d'actions qui peuvent être ajustées chaque année. Pour la prochaine année, les travaux prioritaires seront la mise à niveau de l'étage des unités de vie, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation des espaces à l'Escale, en plus de travaux de plomberie, chauffage, ventilation, climatisation et électricité au Mont d'Youville. La transformation de certains espaces à bureau au Mont d'Youville pour faire place au Centre d'expertise pour le bien-être et le développement des enfants est aussi prévue.

### ADOPTION DU PLAN DE CONSERVATION EN ÉQUIPEMENT ET MOBILIER 2011-2014

Ce plan découle du Plan québécois des infrastructures et vise le maintien du parc d'équipement médical, non médical et mobilier. Il est également élaboré sur plusieurs années et ses priorités peuvent être ajustées annuellement. Pour la prochaine année, le renouvellement de mobilier de chambres à l'Escale, de bureau d'équipes, d'unités sécuritaires à l'Escale et de foyers de groupe sont prévus.

### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA PRESTATION SÉCURITAIRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX AU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC – INSTITUT UNIVERSITAIRE

Les administrateurs ont adopté les amendements au Règlement sur la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Ces amendements visent essentiellement une amélioration au cadre réglementaire en apportant certains ajustements comme, par exemple, des précisions aux rôles et fonctions ou en ajoutant des définitions.

## POLITIQUE RELATIVE À LA PRESTATION SÉCURITAIRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX AU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC – INSTITUT UNIVERSITAIRE

Puisque des amendements ont été adoptés au Règlement sur la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, la Politique qui en découle a été ajustée pour assurer la pleine concordance des énoncés.

## NOMINATIONS AU COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

La modification au Règlement sur la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire fait en sorte que le nombre de membres au comité de gestion des risques passe de 10 à 12. Le conseil d'administration a donc résolu de nommer monsieur Michel Godbout, comité des usagers, et madame Stéphanie Gagnon, chef de service (DSJF) et de désigner madame Sylvie Nadeau comme membre d'office. Rappelons que les autres membres du comité sont : M. Denis Beaulieu, chef de foyer de groupe (DSRIFG), Mme Marie-Claude Chouinard, gestionnaire de risques, Mme Johanne Guimont, conseil multidisciplinaire, Mme Andrée Lapierre, comité des usagers, Mme Sylvie Ménard, chef d'unité en réadaptation interne (DSRIFG), M. Yannick Paradis, fournisseur de services, Mme Agathe Proulx, CII, Mme Michèle Sylvestre, chef de service (DPJ) et Mme Michèle Turgeon, Association régionale des ressources de type familial.

## CALENDRIER – HIVER 2012

Le calendrier des prochaines séances du conseil d'administration a été déposé. Les rencontres auront lieu les mardis : 7 février, 20 mars, 24 avril, 29 mai et 19 juin 2011.

## NOUVELLES DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Le cocktail dînatoire qui s'est déroulé en novembre fut un franc succès. La prochaine activité sera le valet stationnement à Place Ste-Foy durant la période du 15 au 23 décembre.

## AFFAIRES DIVERSES

Puisqu'il s'agit de la dernière séance du conseil pour certains membres dont le mandat se termine, ces personnes ont tenu à témoigner de la richesse de leur expérience, de leur fierté d'avoir pu contribuer à la vie d'une organisation aussi performante qui remplit ses promesses à l'endroit des jeunes. Le directeur général a tenu à remercier ces personnes pour leur engagement et la qualité de leur implication bénévole dans notre établissement.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu le 7 février 2012 à 19 h au Gouvernail.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en février 2012.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, poste 1516.

